

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire de ce diplôme peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse.

PRÉREQUIS

- Jeune ayant suivi le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3ème et ayant atteint l'âge de 15 ans)
- Autres CAP et/ou BEP issus des métiers du bois

MODALITÉS

Admission suite à un **entretien individuel** avant l'entrée en formation.

Modulation de parcours pour les titulaires d'un CAP et/ou BEP dans les métiers du bois.

ACCÈS À LA FORMATION

Formation accessible à **partir de 15 ans** jusqu'à l'année des 30 ans avec possibilité de dérogation.

Aménagement possible pour les apprentis en situation de handicap (2 personnes référencées H+ au sein de la MFR).



DURÉE

- **972 heures** de formation au CFA pour les 2 années d'apprentissage
- **486 heures** réparties sur 14 semaines au CFA par an

Le reste du temps, le jeune sera en formation en entreprise.



OBJECTIFS

Pendant les enseignements professionnels l'apprenti va acquérir les savoirs pour :

- Identifier et décoder des documents techniques
- Interpréter une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de travail
- Installer et régler les outils, les accessoires, les pièces
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage
- Gérer l'environnement du poste de travail

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

	Total en heures
Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	130
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	126
Langue vivante	56
Arts Appliqués	52
E.P.S	78
Prévention Santé Environnement	56
SOUS TOTAL	498

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

Gestion de l'alternance et accompagnement individualisé	104
Technologie professionnelle - Travaux pratiques	328
Réalisation d'un chef d'oeuvre	42
SOUS TOTAL	474

TOTAL GÉNÉRAL : 972 heures

EVALUATION DES ACQUIS

Au terme des deux années de formation, le jeune obtiendra le CAP Menuisier fabricant.

Le CAP peut déboucher sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études au sein de la MFR sur un CAP Installateur en 1 an mais aussi sur un Brevet Professionnel Menuisier.

INDICATEURS

- **90% de réussite à l'examen (session 2022).**
- **80,77%** des jeunes issus de la menuiserie à fin juin 2021 restent dans la branche professionnelle.

TARIFS

- Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (pour les menuisiers les OPCO - Opérateur de Compétences sont Constructys et OPCO 2i).
- Possibilité d'internat ou de demi-pension (voir tarifs auprès du CFA).
- Frais d'adhésion à l'association : 100€/an.

SUIVI DE L'ACTION

L'apprenti sera évalué par le biais de **CCF** (Contrôles en Cours de Formation).

Bulletins de notes semestriels pour l'apprenti, la famille et l'entreprise.

Si besoins des bilans intermédiaires sont faits avec les moniteurs.

Le CFA demandera au jeune de compléter le carnet d'activités afin de s'assurer que les travaux effectués en entreprise correspondent à la formation.

Le responsable de classe se rendra en entreprise **2 à 3 fois sur le cycle** de formation afin de s'assurer de l'évolution de l'apprenti.